

# LE COURRIER DE ROANNE

RÉDACTEUR EN CHEF, **A. MAUDUIT.**  
JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

ABONNEMENTS:  
Un an, 10 fr. — Six mois 5 fr. 50 c.  
Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> de chaque mois, et sont payables d'avance.

ET ABONNEMENTS:  
Espace de la Sous-ville des Promenades.  
CONDITIONS:  
Par la ligne, 25 c.  
Par la poste, 15 c.  
Cas où l'annonce est répétée plusieurs fois.



Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

## A NOS LECTEURS

Le *Courrier de Roanne* fait son apparition au moment même où la période électorale vient de s'ouvrir; il ne faut pas en conclure que ce journal ait été fondé dans le but unique et exclusif de soutenir la candidature de M. Jules Favre. Certes, nous soutiendrions cette candidature de toute notre force et de toute notre énergie, nous rappelant que l'illustre orateur tint des électeurs Roannais son premier mandat de député, estimant que ce serait un honneur pour nous, s'il nous représentait une seconde fois.

Mais nous avons des visées plus hautes. En fondant notre journal, nous avons voulu donner à la démocratie roannaise un organe qui, rédigé avec indépendance et conviction, fut accessible à tous et s'occupât des intérêts de tous, qui servit de point de ralliement, de drapeau, dans la lutte contre l'ignorance et l'arbitraire, qui eût pour mission incessante de répandre l'instruction dans les campagnes, d'apprendre aux citoyens leurs droits et leurs devoirs, de signaler les abus, de soutenir les faibles, de façonner peu à peu le pays aux grandes idées de vérité et de justice.

La tâche serait rude, si le *Courrier de Roanne* était l'œuvre d'un seul, mais il est l'œuvre de plusieurs. Vingt fondateurs, tous honorablement connus dans la ville, se sont unis pour une action commune et avec le désintéressement le plus complet, prêts à faire tous les sacrifices de temps et d'argent nécessaires. Ils n'ont qu'une ambition, celle d'être utiles; ils n'attendent qu'une récompense: la satisfaction du devoir accompli.

Et à ce sujet qu'il me soit permis, à moi nouveau venu dans le pays, de les remercier publiquement de m'avoir associé à leurs travaux. Je serai fier de combattre à leurs côtés pour la cause sacrée de la liberté et du droit.

D'ailleurs tout fait prévoir que l'entreprise commencée ne sera pas stérile. Les sympathies se groupent; les adhésions arrivent en foule; il y a dans l'air je ne sais quel souffle généreux de bon augure.

C'est l'aube du jour prochain, c'est le réveil.

A. MAUDUIT.

## LETRE DE M. JULES FAVRE.

M. Jules Favre nous adresse une nouvelle lettre, d'une magnifique éloquence, et qui réduit à néant certaines insinuations de nos adversaires.

En effet, on se plaît à répandre le bruit à travers la campagne, que, s'il est élu dans plusieurs circonscriptions à la fois, l'illustre orateur n'acceptera pas le mandat que les électeurs roannais veulent lui confier, et optera soit pour Lyon, soit pour Paris.

La lettre ci-dessous fait justice de ces manœuvres. M. Jules Favre y affirme hautement les liens qui le rattachent à la démocratie roannaise; il veut resserrer ces liens encore davantage.

Nos adversaires en seront pour leurs misérables inventions. Disons du reste que la candidature indépendante gagne tous les jours du terrain. Ouvriers, paysans s'y rallient avec empressement. Son succès est maintenant assuré.

Comment admettre que notre pays, si intelligent et si libéral, ne s'associerait pas au vaste mouvement démocratique qui soulève en ce moment la France entière et l'emporte en avant? — A. MAUDUIT.

Paris, 7 mai 1869.

## Mes chers concitoyens,

En acceptant la candidature que vous me faites l'honneur de m'offrir, je sens vivement les obligations que votre confiance m'impose. Celles de la gratitude sont douces et faciles, et naturellement aidées par le souvenir d'un passé déjà lointain, mais que rien ne peut effacer de mon cœur. C'est le département de la Loire qui m'a envoyé à l'assemblée constituante de 1848; et lors qu'aujourd'hui vous voulez bien réclamer mon concours, je me fais cette illusion que vous vous souvenez comme moi des liens civiques qui nous ont alors rapprochés. Mais vis-à-vis de vous, ce sentiment de la reconnaissance ne suffit pas: ce que vous êtes en droit d'attendre de votre candidat, c'est un engagement formel de servir résolument la cause de la liberté, et de ne servir qu'elle. Chacun, il est vrai, se vante d'être son champion, et son nom sacré se trouve sur toutes les lèvres. Ce n'est point assez de le prononcer, il faut l'appliquer, sans retard, comme sans réserve. Il y va du salut de la France. Elle a fait l'expérience des transactions par lesquelles on affiche ces principes pour les violer plus sûrement. Elle veut de la fiction passer à la vérité. Elle veut être maîtresse de ses destinées, se gouverner elle-même pour rompre à jamais avec la politique ambiguë qui n'est ni la paix, ni la guerre, et qui semant partout la défiance, épuise le pays en sacrifices stériles. Elle veut l'abrogation de la loi qui enlève pendant neuf ans la fleur de la population, à la charrue, à l'atelier, à l'étude. Elle veut en finir avec les folles dépenses, les

impôts croissants, les emprunts destinés à solder les déficits. Elle veut que le bienfait de l'éducation et de l'instruction soit partout répandu, et que libres de penser, d'écrire, de se réunir, de s'associer comme bon leur semble, les citoyens fassent partout respecter l'opinion du plus grand nombre, et les intérêts de tous.

Tels sont, d'après ma conviction profonde, les vœux de notre cher et glorieux pays. Impatient du joug de l'arbitraire, jaloux de jouer dans le monde le rôle qui appartient à son généreux esprit, il n'a d'autre aspiration que l'ordre par la liberté. C'est à faire triompher ce principe que j'ai consacré ma vie. Je serais heureux et fier de le défendre encore en tenant d'une main ferme le drapeau que vous m'aurez confié.

Recevez, mes chers concitoyens, l'expression de mes sentiments dévoués.

JULES FAVRE.

M. Brisson, co-fondateur du *Courrier de Roanne*, et président de notre comité électoral, vient d'adresser la lettre suivante à M. Jules Favre. Nous sommes heureux de la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Elle définit très-nettement le but que nous nous proposons et les moyens d'action que nous comptons employer. — A. M.

## A MONSIEUR JULES FAVRE.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire, au nom des Electeurs de Roanne qui vous ont offert la candidature, pour vous remercier d'avoir bien voulu l'accepter. Je vous disais, dans ma lettre, que cette candidature produirait d'excellents résultats. Je ne m'étais pas trompé.

En effet, sous son influence, nous avons pu créer un journal politique indépendant dans une petite ville qui possède déjà deux journaux. En d'autres circonstances, il nous eût été bien difficile de réunir, immédiatement, les éléments nécessaires à une publication de ce genre. Aussi je crois devoir vous donner part de cette nouvelle qui intéresse votre patriotisme.

Certes, les pronostics fâcheux n'ont pas manqué de pleuvoir sur notre publication. Nos adversaires ont dit: Ce journal ne vivra pas, ne peut pas vivre. Nous, nous affirmons le contraire et nous l'affirmons énergiquement.

Ce journal vivra parce que, autour de ses fondateurs, se groupe le grand parti démocratique, disposé à soutenir de toutes ses forces, l'organe de ses aspirations politiques.

Ce journal vivra parce qu'il n'est point l'œuvre d'hommes rêvant, comme certains sectaires divagateurs, de gouverner la nation avec des systèmes sortis, tout d'une pièce, du cerveau de penseurs à imagination ardente. Ses fondateurs savent que l'évolution, fait fondamental de la science de la vie des sociétés, montre le progrès s'accomplissant pas à pas, au moyen

d'expériences faites inconsciemment autrefois et sciemment aujourd'hui, pour un but nettement défini.

Enfin il vivra parce que sa publication n'est point une affaire de spéculation, mais une œuvre de dévouement, digne à ce titre de l'intérêt général. Il est destiné, sans arrière-pensée de lucre, à commencer, dans notre arrondissement, l'éducation politique de la partie la moins instruite du corps électoral.

Voilà bien des phrases, direz-vous, à propos de la création d'un tout petit journal de province! C'est vrai; mais si le fait est petit, le symptôme est grand. C'est la fumée légère révélant la présence d'un foyer puissant. Là où l'effervescence plus superficielle que profonde d'une certaine époque n'avait rien fondé, la calme résolution de ce jour créera une œuvre utile et durable.

D'ailleurs, ce fait n'est point isolé: on le voit se produire dans toute la France. Il donne à prévoir la renaissance de bien des choses que certains hommes croyaient ensevelies à jamais... Ce n'était qu'un sommeil, et pendant sa durée il s'est fait dans les profondeurs secrètes de la nation un travail que l'œil des puissants du jour ne voyait pas. A un moment favorable le réveil est venu accompagné de forces nouvelles, comme au matin chez l'homme.

Déjà on peut espérer le rétablissement, dans sa plénitude, du régime parlementaire tant conspué par les partisans d'un gouvernement personnel. Ils avaient oublié, ces hommes, que le régime parlementaire a été la gloire, a fait le bien de la France, et que l'absolutisme aidé du génie des batailles, n'a fait que le malheur de l'Europe. Aujourd'hui, parmi ceux qui l'insultaient le plus, il en est un grand nombre prêts à réclamer son rétablissement comme une planche de salut pour le pays.

Bien d'autres conquêtes se feront ensuite: un principe politique établi, les conséquences logiques doivent suivre, un jour ou l'autre, à travers, bien entendu, les nombreux événements de contingence humaine.

Pour ces conquêtes, il n'est pas besoin, suivant vos propres expressions, de faire appel à la force. La volonté du corps électoral suffit, à la condition toutefois qu'on l'éclairé; mais il importe de se hâter.

Notre petit journal, dans sa modeste sphère, tendra constamment vers ce but. Par ses efforts il méritera l'approbation de tous les amis de la vérité et du droit dans l'ordre politique.

Veuillez, agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

B. BRISSON.

— Nous voulons réparer un oubli, commis involontairement par notre municipalité.

Samedi dernier, le feu a éclaté rue du Collège. Les pompes de la ville n'étaient pas encore arrivées sur le lieu du sinistre, que déjà celles du

Les listes d'abonnements n'étant pas toutes rentrées, nous prévenons ceux de nos abonnés, qui n'auraient pas reçu le premier numéro, que nous leur ferons parvenir le journal, aussitôt que leurs noms nous seront connus.

## FEUILLETON DU COURRIER DE ROANNE.

### LE MALHEUR DU PAYSAN

Il s'appela Luc Tauran et habitait dans les Basses-Alpes une caute, entourée d'un lopin de terre, à quelques kilomètres de Manosque. Sans souci de Malthus et des économistes, le vieux Tauran et sa femme faient, toute leur vie, travaillé comme des chevaux s'étaient délassés, comme se délassent les pauvres, en faisant beaucoup d'enfants. Six garçons et deux filles avaient là droit à la huche.

L'âge et les infirmités avaient donné leurs invalides au père et à la mère Tauran. Sans le travail d'hercule de Luc, l'une de la couvée, la pauvre maison se serait coucée plus d'une fois sans souper.

Mais Luc était là.

A mesure que les petits grandissaient, la tâche devenait moins dure. L'un devenait valet de ferme, l'autre palefrenier à château. Le troisième s'engageait comme soldat et les deux derniers comme marins. Les filles qu'étaient jolies avaient trouvé des maris. Leurs beaux yeux leur avaient servi de dot.

A leur départ, la hache d'adieu de chacun des enfants à Luc fut lui-ci: — La maison et le champ t'appartiennent. Garde les vieux, qu'ils n'aillent pas à l'aumône.

Luc accepta le legs la charge comme il avait accepté un travail il y a quinze ans pour la communauté sans luciller. C'était un homme simple d'esprit et de cœur, courageux et droit, fort et patient comme ses bœufs. On estimait Luc Tauran dans la campagne de Manosque, et l'on disait de lui que c'était un bon homme.

Il avait pourtant un défaut, défaut commun à du reste, à tous les paysans, sevrés si longtemps de la possession du sol. Luc aimait la terre. Il l'aimait avec passion, comme une belle fille que l'on désire, pour la posséder. Un lever ou un coucher de soleil le laissait aussi froid que ses bœufs; mais un champ bien carré, bien fumé, clos de belles haies vives et cultivé avec soin, le jetait dans un profond ravissement.

Ses compagnons le surprenaient souvent, en plein travail, penché immobile sur sa bêche, la narine dilatée, l'œil vague: — Voilà maître Tauran qui sent la terre, disaient-ils entre eux, en riant. De vrai il ne se trompaient guère. Luc l'aspirait par tous les pores.

Malgré l'air d'indifférence avec lequel il avait accueilli la donation, dûment légalisée, de la maisonnette et du champ, faite par ses parents avec l'autorisation de ses frères et sœurs, Luc fut bien heureux. Ce jour-là fut pour lui un des grands jours de sa vie.

Enfin, il avait de la terre! de la terre à lui! de la bonne terre du bon Dieu qu'il pouvait fumer et piocher à son aise, tourner et retourner à sa guise, fouiller et refouiller à son gré.

Il est de grandes joies.

Les grandes joies sont de courte durée. Luc, parcourant un beau matin son domaine, jeta un coup d'œil de convoitise sur un coin de pré qui il savait être à vendre. Le coin de pré allait à son champ comme une bague au doigt; en l'arrondissant, il le carrait.

Que ne ferait-on pas pour carrer un champ? Sobre comme un chameau, d'une économie qui eût pu, en bon français, s'appeler de l'avarice, Luc, tout en mangeant et en faisant manger des croutes de pain à la famille, avait pu, en quinze ans, empié cent pièces de cinq francs. On demandait 1,500 fr. du coin de pré. — Où trouver les mille, ruminait Luc? Mille francs!

Un matin, il ne put y tenir: — Allons voir M. Fouques, se dit-il; et prenant sa blouse des dimanches, ses souliers cirés à l'œuf et son bâton ferré, il s'achemina vers la ville.

M. Fouques ex-huissier, — on l'avait forcé à vendre sa charge... à l'amiable, — maître d'avocat

marron, avait ce qu'il appelait un cabinet d'affaires, et s'occupait de ventes de biens. Ce petit homme mûr, à lunettes vertes, frais et poupin, rasé comme un pavé, ayant le mot pour rire et prenant le menton aux jeunes gens, était la providence, (à 50 p. 100) de la contrée. Les paysans ne l'aimaient guère, mais pas un n'eût osé dire au cabinet que le bon M. Fouques était un abominable coquin.

Il en avait eût dans le temps à quelques-uns. Le digne M. Fouques était toujours en règle avec le code, et le plaignant revenait du tribunal battu, sinon content. De plus, les cordons de la sacoche de cuir jaune étaient à jamais tirés pour lui.

Il y avait de quoi réfléchir.

Lorsque Luc entra dans la cuisine, le chapeau à la main, disant de laporte: Bonjour M. Fouques et la compagnie, le guillerm marchand de biens buvait le vin blanc du matin au bout de la grande table massive.

— Eh! Maitre Tauran! Et comment va la santé, mon homme? dit-il de sa bonne voix.

— Bien, monsieur, répondit Luc rougissant de plaisir, et vous vous portez toujours bien, monsieur Fouques.

— Eh! Eh! On se soutient, garçon, on se soutient. Rose! Rose! — Une accorte brunette arriva en trotinant. — Un verre pour maître Tauran.

— Oh monsieur!...

— Sans facons. Là. A votre santé. Ce brave maître Tauran! Et nous travaillons toujours droit?

— Il le fait bien, monsieur.

— Eh! Eh! vous voilà un peu à votre aise maintenant; la baraque est vieille, mais le champ n'a pas vieilli, lui, eh! eh! la terre, c'est toujours jeune. A propos, que m'a-t-on dit? Marius vend son coin de pré, bonne terre, eh! eh! Ce pré-là arrondirait joliment votre champ, maître Tauran.

— Oh oui, monsieur, murmura Luc d'une voix étranglée par l'émotion, c'est même à propos de cela que j'étais venu vous voir.

— Tiens! tiens! Voyez-vous ça, dit le petit homme en dardant par dessus ses lunettes un regard aigu sur la victime, comme ça se trouve!

— M. Fouques, dit Luc en prenant son courage à deux mains, vous me connaissez depuis longtemps. Vous savez que je suis un brave homme, qu'il

ne boude pas devant l'ouvrage, et que le cabaret ne voit pas souvent la couleur de mon argent. Je voudrais acheter le pré de Marius, mais je n'ai que 500 francs et il en demande 1,500; j'ai pensé que peut-être, vous, si bon au pauvre monde, en prenant hypothèque, vous pourriez...

— L'argent est rare, garçon, l'argent est rare. Vous vous figurez, vous autres, ma parole d'honneur! que je le fais avec les dents. J'aime à obliger, c'est vrai, surtout du brave monde comme toi, malgré que j'y laisse du mien tous les ans, garçon, sans compter l'ingratitude... Mais enfin, j'aime à obliger; on ne se refait pas... Seulement, garçon, il y a une chose dont tu ne te rends peut-être pas bien compte; c'est qu'avec ce gueux de gouvernement l'argent augmente et la terre diminue; timbre, enregistrement, frais d'actes, le diable et son train, le fisc mange tout, tu comprends?

— Oui, monsieur, murmura Luc, qui l'oreille tendue, les yeux écarquillés, ne voyait, suivant l'expression populaire, que du feu dans les explications de l'ex-huissier et suait à grosses gouttes.

— J'aime à obliger, c'est connu, on ne se refait pas, continuait l'usurier; reviens dans deux heures, garçon, on fera son possible, il faut s'aider entre braves gens...

Deux heures après, Luc sortait de l'antré, tenant amoureusement pressés sous son aisselle une sacoche de mille francs. Il avait, il est vrai, signé — Luc savait signer son nom — une lettre de change de 1,200 francs à 5 pour 100 d'intérêt par an. Mais qu'est-ce qu'un papier, même timbré, à côté de la terre? Puis ce n'était qu'une formalité, disait l'excellent M. Fouques qui ne cessait de répéter que ces droits de timbre, d'enregistrement et de notariat étaient des choses terribles à payer. — J'y serai peut-être du mien, garçon, peut-être bien du mien, continuait-il en le poussant vers la porte, mais on ne se refait pas, j'aime à obliger, c'est connu!

Lorsque Luc, tout fiévreux, franchit le seuil de la maisonnette, il entendit des cris et des sanglots. Un triste spectacle l'attendait. Le vieux Tauran, qui avait résisté à deux attaques de paralysie, venait d'être emporté par la troisième.

Luc aimait son père et sa mère, comme les paysans aiment les vieillards lorsqu'ils ne peuvent plus



chemin de fer manœuvrées énergiquement par les employés, avaient circonscrit l'incendie et prévenu un véritable désastre.

Ce n'est pas la première fois que ce fait se présente. Or, les employés de la gare en sont encore à recevoir un remerciement.

Sans doute ils n'ont fait que leur devoir. Mais, à notre époque, les gens qui font leur devoir ne sont pas tellement communs, que ce soit inutile de les en féliciter. — A. MAUDUIT.

### A CHACUN SELON SES OEUVRES

Deux candidats sont en présence dans la 4<sup>me</sup> circonscription de la Loire. — M. Jules Favre et M. Dechastelus.

Aux électeurs de choisir. — Mais il importe qu'ils le fassent en toute connaissance de cause.

Aussi publions-nous les votes des deux honorables candidats, sur les neuf principales questions de la dernière législature. Ce petit tableau, aussi impartial que fidèle, est éminemment instructif.

**1<sup>re</sup> Question.** — SURETÉ GÉNÉRALE. Le 22 janvier 1864, le Corps législatif vote sur une proposition demandant l'abrogation de la loi de sûreté générale, loi funeste, attentatoire au grand principe de la liberté individuelle, et plus discrétionnaire que la lettre de cachet de l'ancien régime.

M. Jules Favre, vote pour l'abrogation.  
M. Dechastelus, vote contre.

**2<sup>e</sup> Question.** — LOI SUR LA PRESSE. Le 4 février 1868, le Corps législatif vote l'article 1<sup>er</sup> de la loi sur la presse, relatif à l'abolition de l'autorisation préalable pour les journaux.

M. Jules Favre vote pour.  
M. Dechastelus est absent au moment du vote.

*Remarque.* — La loi était présentée par le Gouvernement, mais en dépit des restrictions et des entraves, elle était jusqu'à un certain point libre.

**3<sup>e</sup> Question.** — DROIT DE RÉUNION. Le 15 mars 1868, plusieurs députés présentent un amendement, demandant que la loi sur le droit de réunion fut rédigée ainsi : *article unique*. « Les citoyens auront la faculté de se réunir en dehors de la voie publique, sous la condition de devenir l'autorité municipale, vingt-quatre heures à l'avance. »

M. Jules Favre, vote pour l'amendement.  
M. Dechastelus vote contre.

**4<sup>e</sup> Question.** — MEXIQUE. Le 10 avril 1865, plusieurs députés proposent un vote désapprouvateur sur cette expédition du Mexique, qui a été l'une des pages les plus tristes de notre histoire, a compromis nos finances, nous a enchaînés dans l'inaction pendant que la Prusse organisait contre nous l'unité de l'Allemagne, et finalement a abouti à l'exécution par les armes de Maximilien, notre allié, et à la folie de l'Impératrice Charlotte.

M. Jules Favre vote contre l'expédition mexicaine.  
M. Dechastelus vote pour.

**5<sup>e</sup> Question.** — RÔME. Le 3 décembre 1867, plusieurs députés demandent à adresser au Gouvernement des interpellations au sujet de la seconde expédition romaine qui, en nous aliénant l'Italie, nous a isolés en Europe. La Chambre demande à passer à l'ordre du jour pur et simple.

M. Jules Favre vote contre l'ordre du jour.  
M. Dechastelus vote pour.

**6<sup>e</sup> Question.** — INSTRUCTION PRIMAIRE. Le 9 avril 1865, des députés proposent de rendre l'instruction primaire gratuite et obligatoire. C'était sanctionner le droit de tous à l'instruction.

M. Jules Favre vote pour.  
M. Dechastelus vote contre.

**7<sup>e</sup> Question.** — ARMÉE. Le 15 janvier 1868, la Chambre, sur la présentation du Gouvernement, vote la nouvelle loi sur l'armée, loi qui augmente de deux ans la durée du service, et empêche le soldat de se marier avant vingt-sept ans.

M. Jules Favre vote contre.  
M. Dechastelus vote pour.

**8<sup>e</sup> Question.** — RÉDUCTION DU CONTINGENT. Le 4 mars 1868, une proposition demandant la réduction du contingent à 80,000 hommes au lieu de 100,000, n'est pas prise en considération. C'eût été

40,000 bras de plus laissés à l'agriculture et aux fabriques.

M. Jules Favre vote pour la réduction.  
M. Dechastelus vote contre.

**9<sup>e</sup> Question.** — NOMINATION DES MAIRES. Le 7 avril 1865, une proposition est présentée, d'après laquelle les conseils généraux et les conseils municipaux devraient nommer eux-mêmes leurs présidents. Il est voté sur ce paragraphe : « Avant toute réforme, les maires doivent être choisis dans le sein des conseils municipaux, comme ils l'étaient autrefois. »

M. Jules Favre vote pour l'amendement.  
M. Dechastelus vote contre.

Et maintenant, électeurs roannais, que la cause est entendue, jugez-la par votre vote. Si vous voulez la continuation du gouvernement personnel, avec une chambre dépourvue d'initiative, et approuvant tout au lieu de tout contrôler, votez pour M. Dechastelus. Mais si vous voulez l'extension des libertés politiques et municipales, la réduction des contingents, l'augmentation du budget de l'instruction publique et la diminution de celui de la guerre, la cessation des expéditions ruineuses et des expédients financiers, le gouvernement enfin de la nation par elle-même, votez pour M. Jules Favre.

C'est de l'ère électorale que sortiront les nouvelles destinées du pays. — A. MAUDUIT.

Il nous répugne d'initier le public à nos petites affaires personnelles, mais il est certaines choses qu'il importe de divulguer.

Mercredi dernier, j'étais au café Rosier, dans l'intention très-pacifique de prendre une tasse de café. Je m'assois à une table. Quelques instants après, un personnage, assez gros, entre deux âges, fait irruption dans la même salle.

Il demande je ne sais plus quel journal au maître du café, le *Mémorial de la Loire* sans doute. Puis, à voix haute : « Je lis tous les journaux, s'écrie-t-il, depuis le *Petit Moniteur*, jusqu'au *Petit Journal*. Ça se vaut ! Ces journalistes, ils se vendent tous pour une pièce de cent sous. »

L'allusion était directe. Evidemment le monsieur avait l'intention de m'être très-désagréable. Quoique ces insultes ne soient pas de celles qu'on relève, l'agression était tellement inattendue, que j'eus un premier mouvement de colère.

Mais ce sentiment fit place à une douce béatitude, quand un de mes amis survint à propos, m'apprit que j'étais en face de M. Favel, avocat et neveu de M. Dechastelus, député sortant et candidat officiel.

Pour que M. Dechastelus et sa famille en soient réduits à de tels arguments, il faut vraiment que cette pauvre candidature officielle-soit bien malade.

Voilà, pour le chapitre des violences; passons à celui des aménités.

On nous affirme que l'honorable M. Dechastelus vient de faire accorder à la commune de Lagrosle, cinq mille francs pour la maison d'école, et cinq cents francs pour la Société de secours mutuels.

La bienfaisance — même celle qu'on exerce avec la bourse des contribuables — est une vertu en temps ordinaire ; en temps d'élections, c'est une corruption.

Nous espérons que l'honorable M. Dechastelus démentira au plus tôt le fait qu'on lui impute. Un ex-législateur doit donner l'exemple du respect à la loi. — A. MAUDUIT.

### QUE VEULENT LES PARTISANS DE M. JULES FAVRE ?

Si vous posez cette question aux maires des communes rurales, aux instituteurs, aux gardes champêtres, aux fonctionnaires de toute taille et de tout format, tous vous répondront infailliblement : ils veulent le renversement de l'empire, c'est-à-dire la révolution entraînant à sa suite le

partage des biens; ils veulent des emplois et des honneurs.

Si vous leur faites remarquer que bon nombre de ces électeurs sont riches, et se garderaient bien de demander un partage dont le résultat leur serait défavorable; ils vous parleront des citoyens pauvres, groupés autour d'eux. Si vous leur dites qu'un plus grand nombre ne recherchent, et ne peuvent à raison de leur âge, de leur situation, de leurs affaires personnelles, rechercher ni emplois ni honneurs, ils vous répondront — citant même des noms à l'appui — que parmi ces hommes désireux d'assurer l'élection de M. Jules Favre, il en est qui ne sauraient avoir d'autre but que de prendre la place de l'honorable M. Dechastelus. N'essayez pas de les dissuader, vous perdriez votre temps. Ils ne comprendraient pas qu'on puisse, sans ambition personnelle, mettre au service d'une cause juste son intelligence et son activité.

D'ailleurs on ne croit plus aux protestations, depuis que les fougueux républicains, Billaut, Houher, Baroche et Thuillier ont accepté la mission de défendre le gouvernement personnel.

Ces conservateurs officiels, qui prônaient les meilleurs gouvernements par leur fatale complaisance, divisent les Français en deux catégories : les amis et les ennemis; la première comprend les citoyens disposés à tout approuver; la seconde tous ceux qui jugent avec indépendance la conduite du pouvoir.

Nous qui soutenons M. Jules Favre, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, nous n'acceptons pas cette qualification d'ennemis. Bien loin d'être révolutionnaires, nous repoussons la violence parce qu'elle ne mène à rien. L'évangile dit : celui qui se servira de l'épée péira par l'épée; et l'histoire est là pour enseigner qu'un mouvement en avant produit par la force est toujours suivi d'un mouvement en arrière. Mais nous voulons de réformes, des grandes réformes.

Nous voulons l'instruction pour tous, non pas cette instruction que l'on marchande misérablement aux déshérités de la fortune; non pas cette instruction rudimentaire de nos écoles où l'on apprend simplement à lire et à écrire; mais, suivant les paroles de M. Jules Favre, « cette instruction qui prend les enfants au seuil de la vie, pour en faire des citoyens, et les unir par l'étroite solidarité de l'intelligence, des sentiments et des devoirs. »

Nous voulons pour tous, riches et pauvres, bourgeois, paysans et ouvriers, la connaissance des grandes vérités péniblement découvertes par les générations précédentes. Nous voulons pour façonner l'esprit des jeunes générations, des instituteurs instruits, indépendants du pouvoir, relevant directement des pères de famille et du conseil municipal, suffisamment rétribués pour ne pas être obligés comme de nos jours, à chercher la subsistance de leurs familles dans des travaux d'arpentage et d'expertise étrangers à leur profession.

Nous voulons tout cela parce que les peuples comme les individus, ne valent que par l'intelligence et le cœur, et qu'il ne saurait y avoir ni intelligence ni désintéressement là où l'instruction fait défaut.

Nous voulons aussi dans une très-large mesure, la réduction de l'effectif de l'armée, qui prive l'agriculture de ses bras, et absorbe la plus grande partie des impôts.

Nous voulons la diminution des impôts, qui sans cesse augmentant, atteignent aujourd'hui le chiffre écrasant de deux milliards trois cents millions.

Nous voulons la réduction de ces traitements de cent, deux cents, trois cents mille francs, donnés aux receveurs généraux, aux ministres, aux maréchaux, par contre l'augmentation du salaire des cantonniers, des facteurs ruraux, des instituteurs qui pour un salaire insuffisant accomplissent laborieusement un pénible travail.

Nous voulons ces réformes; et c'est parce que depuis dix sept ans, le gouvernement s'obstine à les refuser, tout en affichant bien haut ses intentions libérales, que nous posons la candidature de M. Jules Favre, l'orateur qui les a réclamées avec le plus d'éloquence et d'énergie.

H. AUDIFFRED.

### ORDRE ET DÉSORDRE.

Quand nous revendiquons la liberté et toutes les conséquences économiques qui en découlent, nos adversaires politiques, à bout d'arguments, nous appellent *hommes de désordre*. Dans sa circulaire aux électeurs du Var, M. Clément

Laurier rétablit nettement les faits et donne aux mots leur véritable acception. — A. MAUDUIT.

J'appelle *désordre* la dictature savamment organisée et distribuée entre le premier et le dernier des fonctionnaires, de manière à déshabituer le peuple de toute dignité et de toute initiative.

J'appelle *désordre* la centralisation à outrance, qui est le fond de notre régime gouvernemental, les conseils municipaux intimidés ou supprimés, les maires subordonnés au bon plaisir des préfets, les gardes champêtres embrigadés, le suffrage universel garrotté.

J'appelle *désordre* les armées permanentes et encore plus ce système nouveau de recrutement qui fait main basse sur toute la population valide du pays et la cueille en masse pour la gloire éventuelle du souverain.

J'appelle *l'ordre* ce qui est le contraire de tout cela, c'est-à-dire les droits de l'homme et du citoyen dominant et pénétrant tout le système de nos lois, les libertés assurées, les budgets modérés, les impôts directs réduits, les indirects supprimés en tant qu'ils grèvent les objets de première nécessité, les traités de commerce soumis au pays, de telle sorte que, en une nuit et par un fait du prince, le régime économique de la France ne puisse plus être bouleversé; les armées permanentes supprimées, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction primaire étendue dans son programme et rendue gratuite et obligatoire; les élections fréquentes et absolument soustraites à l'action du pouvoir exécutif; en un mot, j'appelle *désordre* le gouvernement personnel; j'appelle *ordre* le gouvernement du peuple par le peuple.

Cela dit, j'imagine que personne ne me reprochera de manquer de franchise ou de clarté, et que, si il vous plaît de m'honorer de vos suffrages, vous saurez pour qui vous votez et pour quoi.

Et maintenant, levez-vous ! unissez-vous ! entendez-vous pour une forte action électorale ! n'ayez peur de rien, si ce n'est de faire un mauvais choix, et sachez que, enfin de compte, on a toujours les députés qui on mérite !

CL. LAURIER.

### CHRONIQUE

En ce joli mois de mai, candidats et filles nouvelles poussent avec entrain, — la comédie électorale se mêle à l'Idylle champêtre.

Les arbres se couvrent de promesses; — les candidats aussi. C'est une floraison universelle. Les marguerites étoient le gazon; les sermons émaillent les plates-bandes. On ne saurait faire un pas sans trouver une violettes sous l'herbe ou une profession de foi sous une feuille de chou.

Que de surprises charmantes ! que d'aimables rencontres ! Ici les oiseaux voltigent à travers les branches; là M. de Chambrun chemine par la campagne, au petit trot de son cheval, chargé d'albums et de photographies. Plus loin, le bon M. Nonbel, soucieux des besoins des communes, creuse des fosses d'aisances près du pré où les mugnets ouvrent leurs clochettes. Ce passant qui abrite sa vertu sous un manteau en caoutchouc, c'est M. le comte de Germiny; ce délicieux brancard pour les morts est l'œuvre du comte Bondet. Fouillez ce poêle inoffensif, aux rimes pauvres, à une petite église dans sa poche; ce bouledogue à face humaine porté sur son dos deux chemins de fer et trois chemins vicinaux.

C'est un spectacle enchanteur.

Mais le temps des séductions électorales est passé, et nous craignons bien que les candidats n'en soient pour leurs petits cadeaux. L'électeur est devenu défiant; il commence à comprendre que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des empires, que les impôts s'aggravent, que les charges militaires augmentent, qu'il n'y a ni confiance au dedans ni sécurité au dehors. Et comme les nécessités politiques sont pour lui lettres closes, il s'en prend tout naturellement à ses mandataires qui — soit servilité, soit incurie, — ont laissé le pays s'engager dans des aventures aussi périlleuses pour notre honneur que pour la fortune publique.

\*\*

Deux poètes nouveaux entrent en lice électorale.

travailler. Du moment où il subvenait à leurs besoins, il se croyait parfaitement quitté vis-à-vis d'eux.

Luc Tauran, était cité comme un bon fils au pays de Manosque.

Il se laissa tomber sur un banc et resta longtemps la tête dans ses mains. A quoi pensait Luc au milieu des chuchotements et des paténôtres de commères groupées autour du lit funéraire ? — Voilà le père mort, se disait-il, pauvre vieux ! il ne souffrira plus... Ces enterrements, ça coûte, et Marius veut quinze cents francs comptant; si le pré m'échappait... A cette idée une sueur froide monda le front, et il pressait la sacoche aux mille francs contre sa poitrine.

La mère Tauran, usée jusqu'à la corde et achevée par la mort de son homme, ne devait pas tarder à le rejoindre. Cinq jours après, on la couchait au cimetière près de lui, et Luc se disait, le soir, lorsque ses deux sœurs et un de ses frères venus à l'enterrement furent partis, qu'il était bien seul dans la vie.

— Qu'est-ce qui me portera la soupe au travail ? ruminait-il au coin de l'âtre. Qui tiendra la maison en ordre ? Qui raccommodera les hardes ? Une servante. Il faudra la payer. Elle me volera. Si je me mariais ?

Luc fit si étouffé qu'une pareille idée eût pu surgir en lui qu'il se mit debout comme mu par un ressort. Se marier ! lui, Luc Tauran ! Avoir une femme à lui appartenant... Quels horizons !

Jusqu'à ce jour, à peu de chose près, la femme avait été pour lui un mythe, un être de raison. Le travail de bœuf auquel il s'était assujéti et sa passion pour la terre, l'avaient préservé jusqu'alors du libertinage crapuleux qui, dans les campagnes, s'appelle l'amour.

On eût fort embarrassé Luc, arrivé à l'âge de trente-deux ans, si on lui eût demandé s'il était laid ou beau. Il ne le savait pas. Un lesson de miroir collé au mur, et où il n'avait jamais pu voir qu'un tiers de son visage, suffisait à sa coquetterie.

Et pourtant le dimanche matin, quand Luc, rasé de frais, en chemise blanche et habit de fête, se rendait à la messe, rendez-vous d'affaires au village, pour savoir les nouvelles du pays, plus d'une fille

de ferme, rouge comme une pomme d'api, s'était retournée pour le voir, plus d'une pastour maifine avait soupiré à son intention.

Mais, œillades et soupirs laissaient Luc de glace. La terre, sa maîtresse, l'absorbait tout entier.

C'est qu'il était vraiment beau, ce rustre. Les yeux étaient petits, mais vifs; la bouche aux grosses lèvres roses, grande, mais garnie de trente-deux dents blanches, bien rangées. Les extrémités n'étaient pas ce qu'on appelle de race; mais les épaules étaient larges et la taille bien prise. Le cou de taureau de Luc faisait rêver les bergeres au bord des ruisseaux.

— Je ne vois que la Jeanne, la fille de ferme du père Courdouan, qui pourrait faire mon affaire, dit l'orphelin en s'éveillant le matin, tout pensif. Elle guigne bien un peu d'un œil et n'a pas dix cents vaillants. Mais c'est sûr, honnête, dur à l'ouvrage; ça couperait un son en quatre, m'a-t-on dit; en nous forçant tous les deux, nous pourrions acheter de la terre avec la Jeanne.

III.

Luc était un parti inespéré pour la grosse fille de ferme, aussi n'eut-elle pas une minute d'hésitation; il demanda sans barguigner et obtint de même. Un mois plus tard, la Jeanne, habillée de blanc, et couronnée de fleurs d'orange, franchissait triomphante le seuil de la maison Tauran.

Si peu que coûtent à la campagne les enterrements et les mariages, si modestes que soient les noces, il n'est pas de petite dépense pour le pauvre. Luc n'était pas un prodige, mais enfin on ne se marie pas tous les jours; il est des obligations sociales. Il avait, de plus, acheté et payé comptant le coin de pré de Marius; mais pour parler à tout cela, il avait fallu faire une seconde visite au bon M. Fouques.

Comment le joyeux marchand de biens eût-il résisté ? L'obligance était arrivée chez lui à l'état chronique; il l'obéissait donc Luc aux mêmes conditions; à ces conditions que M. Fouques appelait de simples formalités.

Ceci se passait dans les derniers mois de l'année 1847. Luc et la Jeanne passèrent leur lune de miel à défonceur, pelleverser et fumer le bienheureux coin

de pré. Cela fait et parfait, le mari alla faire des journées, et la femme, qui tout en défonceur, pelleversant et fumant, avait trouvé le temps de devenir grosse, garda la maison.

La révolution de février 1848 ébranla la France et l'Europe jusque dans ses fondements et ne fit même pas soulever les époux Tauran. Qu'importait à ce couple de labour la monarchie ou la république, un roi ou un président ? Tout cela passait au-dessus de lui et ne le touchait guère. Ce qui intéressait Luc en ce moment, était un joli champ voisin qui était en vente. Ce champ eût déarrêté le sien, mais il l'eût bien arrosé.

De cette idée d'arrondissement à retourner chez le bon M. Fouques, sa providence ici-bas, il n'y avait qu'un pas pour Luc. Il y songeait sérieusement. — Qu'ai-je à m'inquiéter ? rêvait-il; je sais bien que la première échéance est dans quelques jours, mais le bon monsieur n'a-t-il pas dit qu'en refaisant tous les six mois un papier neuf, la formalité comme il l'appelle, ça suffit ? Eh bien, en allant refaire le papier à la ville je lui parlerai de ça... il est si bon !

Un beau matin la lettre de change fut présentée à Luc Tauran en son domicile et parlant à sa personne par M<sup>re</sup> Bonnin, huissier-audencier près le tribunal de Manosque.

Avec un homme aussi obligeant que le bon M. Fouques, doublé de l'huissier Bonnin, espèce de furet à figure de fer-blanc, les choses ne pouvaient guère traîner en longueur. Les protêts, assignation, jugement par défaut, commandement, saisie, tombèrent comme la grêle sur le malheureux Tauran. Stupéfié, n'ayant même pas idée d'une défense possible, contre le bourgeois usurier, le pauvre homme était en ce moment l'expression navrante du travail opprimé par l'usure.

Enceinte de sept mois environ, la Jeanne, minée par sa douleur et plus encore par celle de son homme, était alitée depuis une huitaine. On attendait ce jour-là les hommes de loi à la maisonnette. La justice, après avoir vendu la terre et la pauvre maison, venait mettre à l'encan les meubles, les ustensiles, les pauvres hardes. Fou de douleur,

assis au pied du lit de sa femme malade, la tête sur les genoux, toute énergie avait abandonné Luc.

La porte s'ouvrit toute grande. — Maître Tauran, les voilà, dit une voix essouffé.

Luc se leva pesamment, ouvrit un instant comme un homme ivre, et fit entrébuchant quelques pas à travers la chambre. Tout coup son œil flamboyant sous sa paupière rouge, il bondit vers la muraille et en arracha son fusil...

— Qu'il vienne donc, nous allons rire, grondait-il d'un voix sourde, en frappant le sol en terre battue d'un violent coup de crasse.

— Luc, murmura la Jeanne d'une voix brisée, mon pauvre homme, que peux-tu contre la justice ? Les bourgeois sont les bourgeois; ils s'entendent contre nous. Si tu lais un malheur, que deviendras-tu ? Que deviendrais-tu ? Que deviendra l'enfant ?

Luc laissa tomber son fusil bruyamment sur la porte et s'enfuit.

Lorsqu'il revint, la nuit, pâle boueux, défait, il vit de loin, les fenêtres de l'maison ardemment éclairées; la porte était entrouverte, il la poussa timidement. Comme au jour de mort des vieux parents, la chambre était pleine de commères chuchotant et paténôtant; sur le lit, dessiné par un drap de toile bise, un cadavre.

La Jeanne était morte au coup de marteau du commissaire-iseur, accouchant d'un enfant si pâle, si chéti, qu'on l'eût cru mort-né s'il ne s'était mis à geindre.

La Madeleine, une bonne vaine, qui avait un nourrisson perdu au sein, lui donna le nouveau-né pour compagnon.

— Luc, dit-elle au malheureux, qui regardait tout le monde d'un air hébété c'est trop de malheur à la fois pour un brave homme; la pauvre femme est morte, mais j'ai fait pour deux, et je me charge de donner des couleuvres à ton pilot.

...

Luc revenant de conduire le corps de sa femme au cimetière, alla voir la Madeleine. Il avait son bâton ferré à la main et un paquet sous le bras.

— Courdouan m'a pris pour farcon de charque, et m'a donné vingt écus d'avance, en voilà dix. Tant



dans le Jura, c'est M. Gagneur, le mari d'une... dans la Loire, c'est Tapon-Fougas.  
Tapon-Fougas se présente à Roanne et par... la ville de professions de foi. Il a fait un... oème héroïque. Remarquons, il est célèbre, dans ses... la revue, les impôts, l'instruction primaire, la poésie, la prose, le peuple qui pleure, et l'homme qui rit.  
A bas Victor Hugo! Vive Tapon-Fougas! s'écrie-t-il dans un accès de lyrisme; et sur les... de Victor Hugo; il se dresse, brandissant sa lyre.  
Tapon-Fougas aura une voix, la sienne; mais rien n'arrête ces apôtres! Voyez Gagne; voyez Bertron. Ils ont cette foi robuste qui transporte les montagnes et conduit à Bicêtre. Pendant leur vie on les traite de fous; après leur mort, ils ont un fauteuil dans l'Olympe.

L'administration est si peu renseignée sur ses adversaires, qu'à la nouvelle de cette candidature grotesque, le préfet s'est ému; il a ordonné une enquête, les gendarmes se sont mis en campagne. Ils ont mis la main sur une foule d'excentricités et de mauvais vers, qui depuis vingt ans couraient les rues et les journaux. Les dossiers de la préfecture en sont encombrés.

Un autre poète fait des sennes, c'est Ponsard. Quoique mort depuis deux ans, il est entraîné de révolutionner Paris avec *Lucrece*, une pièce du plus pur classique.

Tous les soirs, à l'Odéon, ce sont des battesments de mains, des trespignements de pieds, des acclamations enthousiastes. Ce succès vient peut-être de ce que chaque vers consacré au passé, peut s'appliquer au présent. Les nations roulent dans un cercle unique; les mêmes causes amènent les mêmes effets. Ecoutez le passage suivant et dites-moi si, pour l'accueillir à notre époque, il y aurait un seul mot à changer: Enfin Rome se meurt, si, par un brusque effort, Une crise ne vient l'arracher à la mort. Pour la régénérer et lui redonner l'âme, De son orgueil étouffé pour rallumer la flamme, Pour qu'elle sente en soi fleurir sa puberté, Il n'est qu'un seul moyen, et c'est la liberté.

Ces beaux vers ont longtemps été prisonniers dans les cages de la censure; aujourd'hui ils s'échappent librement et battent superbement de l'aile. La jeunesse des écoles leur fait fête, oublieuse des querelles romantiques, et plus soucieuse du patriotisme des idées que du clinquant de la forme.

La politique vient de grimper jusqu'aux ateliers des maîtres peintres. Ces asiles heureux, habités jusqu'ici par la belle humeur et l'insouciance, se sont transformés en foyer d'opposition. — C'est Chenavard qui en est la cause. — Chenavard est devenu un drapeau.

Vous connaissez Chenavard; il a du talent, beaucoup de talent; mais c'est l'ange du désenchantement. Vous lui portez une toile: — Hum! hum! dit-il, pourquoi peindre, puisque nous avons Raphaël et Rubens?

Vous lui demandez son avis sur une statue: — La plaisante idée, gronde-t-il, de sculpter après Michel-Ange!

Et il ajoute: Mon ami, croyez-moi, faites de l'épicerie; l'épicerie, voilà un métier, un vrai métier.

Le nombre de rapins qui se sont noyés à la suite d'une conversation avec Chenavard, est incalculable. Cela ne l'empêche pas pour son compte de peindre avec acharnement depuis trente ans, et ma foi! on ne peut nier qu'il n'ait fait d'excellentes choses.

Sa dernière œuvre, — la plus soignée de toutes, — était *la Fin des religions*. — Il l'envoya au Salon. C'était quelque peu entaché de scepticisme religieux, mais largement conçu et traité. Aussi le jury plaça-t-il le tableau dans le salon carré, c'est-à-dire dans la salle d'honneur.

Mais une grande dame — peut-être l'impé-

que Luc aura des bras au bout des épaules, l'enfant et toi ne manquez de rien, Madeleine. Il sera la main de la brave femme; regarda son petit d'un air sombre et s'éloigna brusquement.

IV.

Deux ans se sont écoulés. Nous sommes au premier jour de l'année 1851; Luc était à la ferme Courdouan, ce qu'il avait toujours été, un ouvrier irréprochable. Mais si le travailleur n'avait pas changé, il n'en était pas de même de l'homme. Joyeux, épanoui, bavard, avec une pointe de vantardise, autrefois, depuis le malheur il était devenu sombre il ne parlait guère que par monosyllabes. Nul ne l'avait vu rire depuis. La voisine Madeleine pourtant nourrissait et soignait le petit Esteve, l'enfant chéti de Luc et de la Jeanne, comme son propre fils.

Un soir, Luc apporta de l'argent à la bonne femme; quoique toujours irritable et pâle, le petit avait meilleure mine, ses joues commençaient à se rosir. Il sourit à Luc, qui, assis sur un escabeau, le regardait pensif, et tendit vers lui ses petites mains. Celui-ci sentit une larme chaude monter à sa paupière. Il se leva brusquement.

— Je pars, dit-il, il y a loin d'ici à la ferme. Je reviendrai dans quelques jours. Si l'y avait du nouveau, mère Madeleine, faites-moi prévenir.

La nuit était froide, la lune dans son plein montrait de lumière la campagne blanche de givre; les étoiles brillèrent au ciel, et le sol durci résonnait sous les souliers ferrés de Luc, qui, le bonnet de laine tiré bas sur la nuque, marchait à grands pas.

— Que pourra faire l'enfant s'il vit? disait le pauvre homme; il sera toujours *l'aïbloy*, il faut être fort pour travailler la terre. Et si je tomme malade? Et si je mourrais?

Il sortit ses gros poings; — Brigand de Fouques, gronda-t-il. Il a tué la mère, ruiné le père, il sera peut-être cause de la mort de l'enfant. Ah! si jamais... patience... les montagnes ne se recontraient pas, mais les hommes se recontraient.

Absorbé dans ses pensées de haine et de vengeance, Luc était arrivé dans le gros bourg, qu'il traversait la route qui menait à la ferme. La gorge serrée, la poitrine en feu, il était dévoré par une soif ardente.

trice — en jugea autrement; et jaloux de lui complaire, M. de Nieuwerkerke relégua Chenavard à l'extrémité d'une des galeries latérales; s'il n'eût été hors de concours, il eût été bel et bien expulsé.

De là, colères et récriminations sur les hauteurs du quartier Bréda. Toute la tribu des peintres passa à l'opposition avec palette et épingle.

Les petites causes produisent de grands effets. L'administration a eu tort de bousculer Chenavard; il y a des tempêtes sous son crâne.

Chenavard votera aux prochaines élections, et soyez sûr que ce ne sera ni pour les culottes de Darimon ni pour les lunettes d'Olivier.

M. Bevinck lui offrirait tout son chocolat qu'il resterait impassible. On ne tient pas compte assez en France de ces blessures d'amour-propre: ce sont les plus cuisantes. On est indifférent à un coup de sabre, on s'irrite d'une piquette d'épingle. — question de tempérament et d'épiderme.

Et regardez la maladresse de M. de Nieuwerkerke. Il a voulu mettre Chenavard sous le boisseau, et voici que Chenavard émerge en pleine lumière. Tous les journaux ont pris fait et cause pour lui; les critiques ont discuté *la Fin des religions* avant même de l'avoir vue; le bon bourgeois était impatient de voir s'ouvrir les portes du Salon, pour aller contempler l'œuvre de Chenavard « ce martyr de l'inquisition. » — C'est un vrai succès, un succès avant la lettre.

Chenavard est un victorieux, et de plus c'est un ennemi.

L'administration se mordra les ongles de s'être aliéné Chenavard.

Pour finir d'une façon gaie, et sans sortir de la peinture, permettez-moi de vous raconter l'histoire très-authentique du mariage d'un de nos amis, un peintre très connu, très-sympathique, mais dont le cas est trop drôle pour qu'on puisse le plaindre.

Il y a un mois environ, il flanait par la rue de la Chaussée d'Antin. Comme tout célibataire qui connaît ses devoirs, il lorgnait les fenêtres, espérant apercevoir quelque frais minois. Son attente ne fut pas trompée. A un balcon du premier étage, accoudé mélancoliquement et se baignant aux rares rayons du soleil, il aperçut une charmante jeune fille; leurs regards se croisèrent et soudain la jeune fille fit un clignement d'œil; — ce fut l'étincelle électrique. — Le peintre s'en alla ravi et complètement amoureux.

Lendemain, il revint, bien entendu, au même endroit. Même regard tendre de de sa part; même clignement d'œil en réponse. Notre Léandre n'y tint plus. Il fureta tout Paris, trouva un ami commun qui le présenta à la famille, fit sa demande en mariage dans toutes les règles, et se crut transporté au septième ciel quand, sans hésitation aucune, avec un empressement qui fut fait réfléchir tout autre qu'un amoureux, le père lui poussa sa fille dans les bras, en y joignant une dot très-respectable.

Notez que, pendant les quelques jours de cour préliminaire, les clignements d'œil avaient marché bon train, mais le peintre était jeune, beau garçon, accoutumé aux succès faciles; cela lui semblait tout simple.

On signa le contrat et clignements d'entrer en danse. On alla à la mairie, à l'église; l'œil continuait à battre des entrechats. L'excellent peintre était tout aise, « comme elle m'aime! » pensait-il.

Mais quand on fut dans la chambre à coucher, les clignements devinrent désordonnés. Notre ami plein d'exalté, éperdu, songea cependant à arrêter les frais.

Mignonne, dit-il à sa femme, c'est maintenant inutile. Nous voilà mariés.

Pour toute réponse il eut un nouveau cligne-

ment d'œil, mais un clignement convulsif, furibond. C'était un tic.

Les fenêtres au rez-de-chaussée d'une belle maison blanche, flambaient rouge, un bouchon de boue se balança au-dessus de la porte d'entrée. Le cabaret de maître EscOFFIER était célèbre à trois lieues à la ronde.

Luc s'assit à une table et demanda du vin. A côté de lui, une vingtaine de paysans étaient groupés autour d'un homme, jeune encore, qui portait une barbe longue et blonde. Malgré sa blouse grise, son chapeau de feutre mou, ses sabots, on devinait au premier coup d'œil, le secret de la supériorité de cet homme sur son entourage. Le front large et haut éclairé, l'œil bien ouvert regardait droit en face; la bouche un peu serrée et le menton vigoureusement accusé accusaient cette figure et lui donnaient un caractère d'intelligence et d'énergie peu communes. L'homme parlait et les paysans l'écoutaient avec religion.

« On nous apprend tous les jours à maudire la Révolution, et quelques-uns de vous, aveugles à ne point voir le soleil en plein midi, se laissent égarer. Votre maître, un magistrat républicain, vous dit que vos pères qui ont fait la grande République étaient des brigands; le curé ajoute qu'ils sont damnés, et vous vous dites qu'après tout, le maire, qui a fait vos classes, est un bourgeois fort, et que le curé, qui lit du latin, et peut-être même le comprend, en sait plus long que vous. Que les nobles... Les prêtres et les bourgeois même insultent la Révolution et la République, je le comprends encore; mais, vous, vous? Les esclaves dont elle a brisé la chaîne, les serfs dont elle a fait des citoyens; vous à qui elle a donné le droit à la terre que vous engraissez de vos sueurs, et qui ne produisent que pour le maître; vous pour qui elle a confisqué les biens des prêtres et des nobles traités à la patrie, qu'écrivez-vous avant elle? Rien. Qu'êtes-vous depuis elle? Tout... Le noble et le prêtre ne se relèveront pas du coup qui les a mis à bas. En vain l'homme fatal dont, aveugles, vous acclamez le nom naguère, a-t-il rouvert l'église devenue magasin à fourrage, et fait de pâturfreniers et de maçons des ducs et des comtes; noblesse et clergé sont bien morts. Mais savez-vous ce qui vit? ce qui étourdit? ce qui a remplacé le despotisme de la naissance et de la religion? c'est l'argent. Le capital que le travail engendre et seul

légitime, au lieu de venir au secours des travailleurs en détresse, les ronge sous la forme de l'usure. Ainsi vous, hommes de la campagne, vous êtes la proie de l'usure, le malheur, le grand malheur du paysan. Vous avez la passion de la terre, car vous savez surtout la propriété est le signe d'affranchissement; vous voulez arrondir l'héritage. — Luc avait levé la tête, et, bouche bée, ne perdait pas une parole de l'homme. — Vous comptez sur le travail pour vous libérer, mais la femme ou l'enfant tombent malades, la récolte est mauvaise, il faut payer pourtant. Alors l'usurier — Fouques de Manosque ou un autre — arrive. Pour que vous puissiez manger le blé que vous avez semé, que vous puissiez boire le vin de la vigne que vous avez plantée; pour que l'usure, pour que les droits de timbre, d'enregistrement et autres exactions fiscales, disparaissent; pour que les octrois et les *Gabelles* s'en aillent; pour que l'impôt soit réparti équitablement et que l'argent, grâce à des banques foncières, soit à la portée de tout le monde; eh bien! pour avoir cela, il faut aimer la Révolution et la République.

L'homme se tut, il se fit un grand silence. — Comment s'appelle la grande barbe? dit Luc à l'un de ses voisins en sortant du cabaret.

— Jean Godfrin.

— Est-il riche? — Il a un petit bien, qu'il fait valoir, il a été aux écoles et il est bien aimé ici des ouvriers et des paysans. Le maître, le curé et les bourgeois qui ne l'aiment guère disent que c'est un *rouge*, un *partagoux*. C'est un enfant du pays et nous savons, nous, qu'il est brave.

Le lendemain Luc retourna au cabaret. Quelques mois se passèrent. Une nuit il rentra à la ferme avec un sac de cartouches, et un fusil à deux coups portant la balle de calibre. Le père Courdouan vit le lendemain le fusil dans un coin.

— Tu es donc chasseur? dit-il à son valet.

— Oui, maître, voilà l'hiver, les loups vont descendre la montagne.

— Les loups? dit Courdouan étonné, il y a longtemps qu'on n'en a vu par ici.

— On en verra bientôt, répondit Luc.

ment d'œil, mais un clignement convulsif, furibond.

C'était un tic.

A. MAUDUIT.

#### DEVOIRS DES CITOYENS ÉLECTEURS.

De plus en plus fort s'éleva en France un concert de plaintes, témoignage d'un vif mécontentement, indice aussi d'une inquiétude profonde. Chacun se sent atteint dans ses intérêts moraux et matériels; tous aspirent à un prompt changement de situation.

Autrefois quand la Nation souffrait, on disait: « Ah! si le Roi le savait! » Présentement, il faut dire: « Ah! si les Electeurs le savaient! » Grande est la différence entre ces deux cris de détresse; car alors même que le Roi venait à le savoir, la souffrance publique n'en continuait pas moins, tandis qu'aujourd'hui le suffrage universel mettant la puissance aux mains de ceux mêmes qui se plaignent, il leur suffirait de comprendre et de vouloir ensuite, pour que leur situation fût améliorée. Les citoyens-electeurs ne sont-ils pas comme le malade qui a sous sa main le remède par lequel il sera faiblement guéri, pourvu qu'il se décide à le prendre?

Où, Peuple, quel que soit le sujet de tes plaintes, fais un retour sur toi-même et tu reconnaitras que si elles ne sont pas encore effacées, c'est ta faute, ta très-grande faute. Depuis la Révolution de 1848, c'est-à-dire depuis déjà vingt longues années n'es-tu pas le souverain Maître? Tout ce qui a été accompli pendant ce temps, ne l'as-tu pas voulu ou laissé faire? Qu'elles soient d'ordre économique, politique ou administratif, ces lois qui excitent tes murmures, n'en es-tu pas l'auteur responsable?... Il est vrai, ce n'est pas toi qui les as discutées ni votées, mais ce sont tes mandataires, tes représentants directs, volontairement choisis par toi, agissant en ton nom et pour ton compte. Or, ce que le mandataire fait ou accepte, c'est comme si le mandant lui-même l'avait fait ou accepté, et il en porte toute la responsabilité.

Pourtant, tu te récries. Serait-ce que la pensée, tes desirs, les besoins auraient été méconnus par tes mandataires, et qu'au lieu de te servir, ils t'auraient sacrifié?

Par exemple, ont-ils réduit le lourd impôt d'argent qui, sous les formes les plus multiples, t'impose de si dures privations? Non, ils l'ont encore accru. Le budget annuel des dépenses qui était, en 1848, de 1,641 millions de francs, ils l'ont élevé jusqu'à deux milliards trois cent quatre millions cent quarante-trois mille cinq cent quatre francs pour 1869, sans parler de l'imprévu, qui se renouvelle régulièrement chaque année. La dette consolidée, en dehors de laquelle il y a la dette flottante, puis encore les dettes des départements et des villes, s'élevait en 1848 à 203 millions de rentes. Elle est présentement à 365 millions que chaque année il faut prélever sur le produit de ton labour.

Cet autre impôt que des centaines de mille de tes enfants payent d'une temporaire absorption de leur existence et trop souvent de leur vie même, les mandataires l'ont-ils allégé? Au contraire, ils l'ont aggravé pour les favoris qui achètent un remplaçant aussi bien que pour les non favoris qui accomplissent eux-mêmes le service militaire. L'armée permanente comptera désormais cinq cent mille hommes. Tous les citoyens valides qui n'en font pas partie sont incorporés dans la garde mobile. Ce n'est plus qu'à 29 ans et demi que le citoyen est libre du joug de la loi militaire.

Ont-ils songé, tes mandataires, à faire cesser cette inquiétude poignante qui étreint la Nation, lui fait appréhender chaque matin une déclaration de guerre qu'elle désapprouverait, paralyse l'industrie, le commerce et le capital? En s'en occupant, ils auraient déçu au Gouvernement: dès lors ils s'en sont bien gardés. Il leur eût suffi, cependant, une interpellation sur les préparatifs de guerre et d'un vote énergique en faveur de la paix.

De leurs délibérations est-il sorti, du moins, quelque compensation morale? La liberté de la pensée, la liberté de la Presse, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté d'élection, depuis si longtemps tenus en chartre privée, ont-elles été l'objet de leur sollicitude? Loins de là; ils les ont renouées, conspuées, et c'est à contre-cœur qu'ils ont admis une tribune de concessionnaires sur la Presse et le droit de réunion.

Serait-ce que le pouvoir de faire leur man-

qué? Il n'en faut rien croire. Le Corps législatif n'a qu'à vouloir. Si on faisait mine de lui refuser ce qu'il indique, il n'aurait qu'à avertir nettement qu'il votera contre le budget ou seulement contre telle section du budget. A l'instant il serait obéi, car nous ne supposons pas que, par une violation flagrante de la constitution actuelle, on entreprit de passer outre.

Peuple, la période électorale est ouverte. Si tu comprends ta dignité, ton droit, ton intérêt, tu casseras aux gages ceux de tes mandataires qui t'ont si mal servi.

Est-ce pour toi une tâche si difficile? (1)..... — Antilde MARTIN.

#### M. DURUY SE RAVISE.

On se souvient que le Corps-législatif, il y a un mois à peine, rejeta un crédit de 250,000 fr. demandé par l'opposition pour améliorer les retraites des instituteurs primaires. M. Duruy combattit vigoureusement cette proposition, émanée de gens à idées subversives.

Or ce même M. Duruy, dans un rapport inséré au Journal officiel, annonce cette semaine qu'il est en mesure de consacrer 300,000 fr. au même objet.

D'où vient ce revirement subit?

Comment se fait-il, demande le *Siècle*, que la dépense déclarée impossible lorsque la moitié de la chambre désirait l'inscrire au budget devienne praticable lorsqu'on lui donne l'apparence d'un don gratuit du pouvoir personnel?

Quel est le chapitre du ministère de l'instruction publique si richement doté qu'on en puisse distraire 300,000 francs sans nuire au service ordinaire?

A cette question le *Réveil* se charge de répondre:

« On prendra 300,000 fr., dit-il, aux instituteurs et aux institutrices en exercice pour les donner aux invalides; on dépouillera du nécessaire des malheureux déjà réduits à la portion la plus congrue, pour jeter une aumône inefficace à ceux qui les ont précédés dans cette carrière ingrate de l'instruction, et que l'âge et les infirmités en ont chassés. Ou bien on diminuera le nombre des professeurs et des écoles. Assurément, rien n'est impossible à M. Duruy; cependant, il paraît difficile, à moins d'augmenter son budget d'autant, qu'il ajoute 300,000 fr. à un chapitre sans les retrancher sur un autre. Mais les infortunés auquel le secours s'adresse n'en accepteront pas moins avec reconnaissance le bien imprévu qui leur arrive, et, après avoir dépensé en pétitions et en sollicitations, en voyages et en démarches, le double de la somme qui leur sera accordée, ils seraient bien ingrats s'ils ne s'empressaient pas de voter comme un seul homme pour le candidat du gouvernement. — Fr. FAVRE. »

Il suffit de présenter les faits, le pays jugera.

A. MAUDUIT.

#### UN CANDIDAT OFFICIEL DANS L'EMBARRAS.

Voici une histoire toute récente, et qui nous vient en droite ligne du grand-duché de Gerolstein. C'est un témoin digne de foi qui nous l'a racontée.

Ce grand-duché, inconnu il y a quelques années et maintenant à la mode, jouit de tous les bienfaits d'une sage administration. Il a un grand-duc, des ministres, des sénateurs, des préfets, des gardes-champêtres. Les députés sont dociles, le peuple paye bien. S'éleve-t-il quelques murmures, le maréchal du Palais brandit son sabre sur un air d'Offenbach, et vite tous les fronts se courbent et tous les dos s'inclinent.

C'est le pays modèle; les fonctionnaires sont dévoués, zélés, majestueux; ils ne reculent devant aucune place, se résignent à toutes les croix. Ils sont si vigilants pour le maintien de l'ordre public, qu'ils ne regardent pas à la dépense et mettent volontiers deux mille sergents de ville en ligne contre trente émeutiers.

Quand ils se trompent, ce n'est jamais en con-

(1) Extrait d'une brochure sur les élections de 1869.

Le quatre décembre au soir, le cabaret de maître EscOFFIER regorgeait du monde. Debout sur une table la carabine à la main, Jean Godfrin, haranguait les paysans, qui, les uns armés de fusils de chasse, les autres de fourches, les autres de faux, se pressaient autour de lui. L'homme à longue barbe, était pâle, ses yeux jetaient des flammes:

— La Constitution est déchirée, disait-il d'une voix vibrante, nous sommes trahis; le Président qui avait juré devant Dieu et devant les hommes fidélité à la République, a violé ses serments. Les Républicains sont entassés dans les casernes, le sang coule comme l'eau dans les rues de Paris. La France entière se lève. Ici le département est déjà debout; les chefs montagnards sont à leur poste, le rendez-vous général est aux Mées; Aillaud (de Volz) nous y attend. Aux armes! et maudit soit le lâche qui ne se lèvera pas aujourd'hui pour défendre la République et la Liberté!

— Godfrin, nous te suivons, crièrent les paysans en brandissant leurs armes; la République ou le mort!

Luc, sans dire un mot, sortit du cabaret, et s'achemina vers la ferme, de toute la vitesse de ses jambes. Tout le monde était encore debout. Maître Courdouan, devant un grand feu de fagots, causait avec les valets de la ferme.

Luc alla droit à sa sonnette, décrocha son fusil et prit sa sacoché à balles.

— Où vas-tu, à cette heure avec ton fusil, Luc? dit le fermier en le voyant ainsi équipé.

— A la chasse, maître. Les loups sont descendus, et, franchissant le seuil de la porte, il s'enfonça dans la nuit.

Un quart-d'heure après, il rejoignait la colonne insurgée qui avait fait halte à la porte du bourg.

— Luc, je l'attendais! dit Jean Godfrin.

Aux Mées, sous le commandement suprême d'Aillaud (de Volz), la lutte fut sanglante, acharnée. Godfrin tomba criblé de balles à la première décharge. Luc se battit comme un lion et fut fait prisonnier, couvert de blessures.

Deux mois plus tard, il paraissait devant la commission mixte. Fouques de Manosque était un des



naissance de cause. Aussi, au lieu de leur en vouloir, se contente-t-on de sourire. — Un exemple entre mille; le ministre des finances songea dernièrement à réaliser des économies; or tout en songeant, il fit cette remarque que la direction des douanes et celle des contributions indirectes étaient réunies dans une seule main, et que c'était un cas flagrant de cumul. Ce fait admis, il sépara aussitôt les deux directions. Au lieu d'un seul directeur-général à 25,000 fr. d'appointements, l'état de Gerolstein en eut deux au même taux. — Mais quand on est dans la voie des économies, on ne s'arrête guères. On appliqua la même réforme aux provinces; on sépara les deux services, doublant ainsi le personnel. Bref, si le grand-duc s'en tire à moins d'un million, ce sera miracle.

Mais revenons à notre histoire. Il paraît qu'à Gerolstein la période électorale vient de s'ouvrir, et que là c'est un peu comme chez nous. Toutes les ambitions sont en présence et se démenent à qui mieux mieux. Les uns y vont de la langue, les autres de la poche. On voit des ouvriers lutter contre des millionnaires, et des hommes d'Etat aux prises avec des chocolatiers.

L'un de ces derniers avait échoué lors de la précédente session; il ne s'en était jamais consolé; jour et nuit il rêvait de prendre une revanche éclatante. Mais son adversaire n'était pas le premier venu; c'était un ex-ministre, un historien célèbre, quoiqu'il appartint à l'opposition, il avait le grand art de se faire écouter de la majorité; on se défiait des surprises de sa parole, et pourtant l'on suivait ses avis.

Que fit le chocolatier? Désireux de vaincre, il voulut battre son rival avec ses propres armes, avec la popularité.

Or en ce même moment le Grand-Duc cherchait de son côté à devenir populaire; il essayait de mettre la main sur des mesures libérales, et cela de la meilleure foi possible. — Il appela donc son ministre de l'Intérieur et lui ordonna de préparer un décret relatif à la suppression des livrets d'ouvriers. — Mais, sire, lui objecta celui-ci, souvenez-vous qu'en la deuxième année de votre règne, votre garde des sceaux en a fait un éloge à tout casser.

— C'était un *sois* riposta le bon duc, allez.

Et le ministre s'en alla, et les expéditionnaires sous ses ordres commencèrent à rédiger le fameux décret, remuant plumes, papiers et paperasses.

Notre chocolatier eut de la chose. C'était un malin. Il se rendit au ministère, et ayant demandé une audience au ministre:

— Excellence, lui dit-il, permettez-moi de vous féliciter de la suppression sublime due à votre seule initiative.

L'Excellence s'inclina, quoique sachant le contraire mieux que personne. — Mais, poursuivit l'adroit fabricant, il est indispensable que votre Excellence se mette en rapport avec les ouvriers, leur explique tout l'avantage de cette mesure. Quand ils connaîtront votre sollicitude à leur égard, nul doute qu'ils ne traduisent leur reconnaissance en votant pour le gouvernement....

— Et pour toi, murmura l'Excellence.

— Tenez! dit le chocolatier qui s'échauffait, il me vient une idée.

— Vrai!

— Oui, vous donnez dans quelques jours une grande soirée. Eh bien! faites-moi délivrer une quinzaine d'invitations en blanc. Je vous amènerai la fine fleur de mes ateliers, vous leur parlerez; je me charge du reste.

Le ministre sonna, remit à l'industriel les quinze invitations demandées, et celui-ci partit, l'âme joyeuse et la tête haute.

Où alla-t-il? nul ne le sait au juste; d'aucuns ont prétendu qu'il avait sorti du ministère il alla aux carrières d'Afrique, anciens fours à chaux situés hors de la ville et servant de repaire aux mondians et yagabonds de toutes nuances. Un chroniqueur de la *Gazette de Hollande* affirme même que le lendemain on le vit entrer dans les magasins de confections du *Beau Jardinier*, à la tête de quinze individus à mine sinistre et couverts de haillons; mais ce fait historique ne sera jamais bien éclairci.

Quoiqu'il en soit, le soir du grand bal ministériel, à l'heure où les danses étaient le plus animées, on fit tout à coup silence; les quadrilles restèrent suspendus en l'air; les yeux se remplirent d'étonnement. Le chocolatier venait de faire irruption dans les salons, à la tête de ses quinze invités. Les habits étaient flamboyants neufs; les mains avaient des gants; mais quelles têtes! et quels pieds!

Le ministre fit bonne contenance et s'avança, souriant et la bouche en cœur.

— Mes amis, commença-t-il;.....

— Tu peux bien nous dire: *messieurs*, interrompit l'un des quinze; quoique tu sois ministre, nous te valons bien.

L'Excellence ne voulut pas en entendre davantage et s'enfuit dans son cabinet, avec l'intention de ne plus en sortir.

Le chocolatier était mal à son aise; les remords venaient; il parqua sa bande dans un coin, et essaya de parler livret; mais on ne l'écoutait guères.

— C'est tout ce qu'on boit ici, disait l'un.

— Rien sur le zinc, disait l'autre.

Le chocolatier fit un signe, et les domestiques en culottes de satin et en bas de soie se précipitèrent chargés de plateaux.

Pouah! fit la bande d'une seule voix, du sirup de groselle, de l'orgeat! sommes-nous malades? on se moque de nous; du vin, du bordeaux, du champagne, où nous cassons tout.

On apporta du bordeaux; ils lui trouverent un goût de petit bleu.

On apporta du champagne; ils prétendirent que c'était de la piquette.

Après avoir bien bu, ils demandèrent des pipes, le chocolatier ne savait plus où donner de la tête.

témoins à charge. Condamné à la déportation, Luc mourait moins d'un an après, à l'île du Diable à Cayenne.

Quoique bien soigné par sa mère Madeleine, le petit Estève était resté pâle et chétif; surpris un jour par la neige en gardant les troupeaux dans la montagne, des bergers le trouvèrent mort de froid.

Le bon monsieur Pouques est président de la société de Saint-Vincent de Paul, membre de la fabrication et candidat officiel au conseil général.

Il a été décoré l'année dernière.

EGG. RAZOVA.

*Par paraître dans le prochain numéro la*  
CONFESSION DU SERGENT.

Les salons se vidaient peu à peu; le ministre s'obstinait dans son cabinet. Prenant enfin une résolution héroïque.

— Mes enfants, leur dit-il à voix basse, le ministre est un grigou, venez chez moi: il y a de quoi boire et manger.

Et il mena la bande chez lui, et il fit servir un magnifique souper, et ils mangèrent tant et ils burent si bien, qu'ils se répandirent ensuite par les rues, en criant: à bas le ministre! vive le chocolatier!

Et voilà comment, aux prochaines élections du grand-duché de Gerolstein, quinze voix affirmeront que le meilleur chocolat n'est pas le chocolat Perron.

A. MAUDUIT.

Nous recevons de l'un des fondateurs du *Rappel*, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer. Inutile de la faire suivre d'aucun commentaire. Nous nous contentons d'applaudir à cette rentrée en lice de cinq vaillants champions de la liberté. — A. MAUDUIT.

*A Monsieur le Rédacteur en chef du Courrier de Roanne.*

Monsieur et cher Confrère,

Les rédacteurs de l'Événement de 1848, Charles et François-Victor Hugo, Auguste Vacquerie et Paul Meurice, fondent aujourd'hui, avec leur ami Henri Rochefort, un nouveau journal, que Victor Hugo, son parrain, a nommé *Rappel*.

Ils viennent vous prier d'accueillir fraternellement dans les rangs de la grande presse démocratique ces recrues, qui sont un peu des vétérans.

La vaillante légion, dont vous êtes, et qui a pour drapeau la liberté, est bien assez forte pour sa bonne guerre. Nous ne demandons à combattre qu'aux ailes, en trailleurs, armés à la légère, armés de la satire, de la comédie, de la fantaisie, armés du rire.

Il y en a déjà de ces escadrons volants, de bien brillants, de bien alertes; il n'y en a pas, ce nous semble, qui appartiennent à la démocratie pure. Nous serons, nous, des rieurs sérieusement convaincus.

Nous rirons, en ce temps-ci, de beaucoup de choses, et des plus graves, des plus respectées, principalement des plus redoutées, mais nous ne rirons pas de tout.

L'Événement de 1848 battait la charge. Il allait bien! toujours en avant, toujours visé, entamé souvent: il avait en 1851 à la Conciergerie six rédacteurs sur six; il était criblé de condamnations et d'amendes; supprimé un vilain jour, il reparait le lendemain sous le titre: *L'Avènement du Peuple*; il est mort au champ d'honneur, le 2 décembre.

Eh bien, la mort ne nous a pas corrigés. Nous ressuscitons. Nous ressuscitons, comme dans la ballade, et nous battons tout ce que nous pouvons battre: le *Rappel*.

Votre ardente et généreuse attaque contre cette Jéricho, la Réaction, ne haïra pas de nous laisser mêler au son puissant de ses clairons la note gaie, vibrante... et utile du tambour.

Recevez, Monsieur et cher confrère, notre salut fraternel.

PAUL MEURICE.

VARIÉTÉS

LETTRE

DE CLAUDE LAVAL A M. DECHASTELUS.

*Sur les impôts payés par le canton de St-Symphorien au profit de la plaine du Forez.*

MONSIEUR,

Je suis un petit cultivateur des montagnes. Je ne fais pas de politique et pour cause, car je ne comprends rien à la vôtre. Vous avez beau me l'expliquer dans vos discours (je ne parle pas de vous en particulier, monsieur, mais des Députés en général), je n'y vois plus clair, ni notre curé non plus, qui pourtant prêche quasi aussi bien que vous autres. J'en aurais long à vous demander sur les affaires que vous traitez à Paris et principalement sur cette conscription nouvelle qui me taquine en diable. Mais nous remettons à en causer à l'automne, pourvu cependant que cette année vous reveniez au pays, car on disait à l'autre marché que vous avez des lois si difficiles à faire, que vous n'en pouvez pas sortir.

Pour aujourd'hui, je veux, avec votre permission, vous écrire un petit mot seulement touchant l'augmentation des impôts dans notre canton, afin qu'on les diminue, si c'est possible, l'année prochaine.

Pour les quatre contributions, monsieur, j'en suis, bon an mal an, pour mes 100 francs. L'année dernière on m'a demandé deux francs de plus que d'habitude pour le département. J'ai payé les yeux fermés; cette année quatre francs et demi de plus, toujours pour le département. J'ai encore payé, car c'est force. Mais j'ai interrogé à droite, à gauche, celui-ci, celui-là et j'ai fini par savoir que ces quatre francs et demi sont pour creuser un canal dans la plaine du Forez. Ce canal fournira de l'eau aux propriétaires de là-bas, qui avec de mauvais champs feront d'excellents prés. Et c'est très bien pour eux.

Mais c'est injuste pour nous, car personne, à nous, ne nous donne de l'eau quand nous voulons faire des prés. Nous allons la recueillir à grand peine au pied des montagnes sur la lisière des bois, fort loin quelquefois, et l'amenons après beaucoup de travail dans des réservoirs où le soleil de juillet souvent n'en laisse guère. Et cependant les petits cultivateurs sont nombreux dans nos montagnes, tandis que, dans la plaine abondent les gens à châteaux ayant de grands domaines et de nombreux troupeaux, nobles, savants, riches et puissants assez pour trouver toujours le moyen de se faire aider par les autres.

Encore, mon bon monsieur, si avec mes quatre francs et demi de cette année et mes quarante

francs de l'année dernière, j'en voyais le bout! Mais point. Il faudra que je paye quatre francs et demi en 1868, quatre francs et demi en 1869, autant en 1870, autant en 1871, puis un peu moins, mais pas beaucoup moins, jusqu'en 1874.

Alors on fera le compte. Si on trouve à vendre assez d'eau du canal pour payer ce qui restera dû, on ne nous demandera plus rien. Mais supposez que le canal ne produise guère, il nous faudra payer si longtemps que nous ne serons jamais libérés, payer jusqu'en 1901, époque à laquelle le remboursement de l'emprunt devra être terminé.

Payer pendant trente ans pour faire les prés des autres, c'est dur, allez, pour nous qui avons tant sué pour créer les nôtres!

Voici le compte que l'on m'a donné par écrit, l'autre jour. Vous qui avez fait vos classes, monsieur, vous me direz s'il est juste.

Il paraît que ce n'est pas un seul, mais deux canaux qu'on veut établir dans le Forez. L'un destiné à l'assainissement est évalué 1,850,000 francs. Le département doit en payer le tiers, soit 308,333 francs. En calculant sur les impôts de 1865, la part de l'arrondissement de Roanne dans cette dépense serait de 70,310 francs et celle de notre canton de 8,795 francs, laquelle, avec l'amortissement ferait plus que doubler en trente ans. De cette somme, je vous passe quittance. Il faut bien s'entraider entre voisins, et si, en faisant un sacrifice, nous pouvons assainir la plaine du Forez et en chasser la fièvre, ma foi! j'en suis aise. Que diable! On est chrétien et il n'y a personne parmi nous qui veuille la mort des gens.

Mais faire des prés aux gens du Forez, leur payer de notre argent un canal d'irrigation, c'est autre chose!

Ce canal voté par le Conseil général en 1862 et autorisé par une loi du 23 mai 1863 coûterait, d'après le projet, 8,690,000 francs. Ce serait un bien beau travail, mais c'est une bien grosse somme. On se contente pour le moment de faire la première partie estimée à 4,450,000 francs, sur lesquels la part du département serait de 3,337,500 francs. Si cette somme était payée tout d'un coup, l'arrondissement de Roanne devrait y contribuer pour 754,415 francs et notre canton pour 94,631 francs. N'ayant point en caisse cet argent et devant l'emprunter pour le rendre en trente ans, ce sera pour le département 200,000 fr. environ par an et pour 6,265 francs, en sorte qu'au bout de 30 ans notre canton aura payé 187,950 francs.

M. le préfet Sancier, qui était un bien brave homme, monsieur, car il a réformé mon fils, M. Sancier disait en 1863 que le département de la Loire était le premier dans lequel on employait l'argent du budget à faire un canal d'irrigation.

En effet, monsieur, cela ne s'était jamais vu, que, pour faire des prés à quelques propriétaires d'un arrondissement, on prit dans tout un département l'argent de tous les contribuables dont beaucoup sont de petits patentés, sans un pouce de terre au soleil; cela ne s'était jamais vu et, espérons-le, ne se verra plus.

Je ne suis pas un politicien comme vous, monsieur, mais je suis ce que vaut l'argent. Voici, à part moi, le compte que je faisais: 6,265 francs par an! Mais ce serait de quoi, dans notre canton, exempter plus de deux conscrits à chaque tirage, au moins quatre-vingts hommes en 30 ans, lesquels travaillant comme j'ai travaillé, défricheraient bien des mesures de bois et feraient pousser bien du blé. 6,265 francs par an! Mais si, ce que je ne crois pas, cet argent était chez nous de trop, supposez qu'au lieu de l'employer à faire les prés des autres, on le plaçât à honnête intérêt, nous nous trouverions au bout de nos trente ans avec un capital de près de 200,000 francs, que nous saurions bien utiliser dans notre canton, ne fût-ce qu'à payer, pour y mettre le bon Dieu plus à l'aise, cette pauvre église insolvable de Régny. 6,265 francs par an, voyez-vous, ce n'est pas pour nous une bagatelle.

Je sais bien, monsieur, que les ingénieurs et les administrateurs ont dit que le canal du Forez ne coûterait que quarante mille francs d'entretien par an, qu'à partir de 1875 il produirait assez pour faire face à ces quarante mille francs, au paiement du personnel qui sera employé et au service des intérêts et de l'amortissement de la somme empruntée pour le creuser. Je sais bien qu'ils ajoutent qu'à partir de 1901, on pourra employer à d'autres améliorations dans les arrondissements de St-Etienne et de Roanne le produit de la vente des eaux du canal. De ce dernier point je ne m'occupe pas. Des promesses réalisables dans trente ans ne sont pas un engagement bien lourd à tenir pour les administrateurs qui le font, ni une perspective bien consolante pour les administrés qui le reçoivent. C'est le régime de l'espérance à perpétuité. Quant au premier point, quant au produit que le canal doit donner en 1875, nous aimerions à penser qu'il sera aussi satisfaisant qu'on l'annoncé. Mais personne ne le croit. Vous ne le croyez pas vous-même, vous l'avez dit assez souvent. Et! ma foi j'y crois encore moins que vous, moi qui pourtant à votre exemple et sur la foi de vos votes, croyais aussi ferme qu'en Dieu à la solidité des Mexicains!

Si on avait cru à l'avenir de votre canal, Monsieur, comment les grands propriétaires intéressés du Forez ne l'auraient-ils pas fait eux-mêmes avec ou sans subvention? Et qui vous empêcherait vous tous, messieurs du Conseil général qui êtes si riches, de monter une compagnie, c'est la mode, de vous inscrire à la tête comme gérants et de placer, grâce à la confiance qu'on a en vous, toutes les actions? L'exemple des canaux que j'ai entendu citer et celui du canal de Roanne que j'ai vu (ce dernier beaucoup plus favorisé que le futur canal du Forez, car il portait bateau, servait pour le transport des marchandises, vins, grains, bois, cotons, charbons, pierres à chaux et à plâtre), ces exemples ne me permettent pas de croire aux bénéfices qu'on promet.

Dans tous les calculs des administrateurs des ingénieurs, il n'y a qu'une chose que c'est qu'on nous prend notre argent pour creuser un canal d'irrigation dans le Forez, et que nous serons condamnés dans notre pauvre canton à payer pendant trente ans 6,265 francs par an pour faire la fortune des grands propriétaires de la plaine.

Que ceux qui sont propriétaires dans la plaine se réjouissent, nous le comprenons. C'est leur intérêt. Mais nous, qu'y gagnons nous? Si nous y gagnons quelque chose, dites-nous le, de grâce, dites-nous le et nous payerons de bon cœur.

Bien que je ne sois qu'un pauvre cultivateur, monsieur, j'espère que vous ne ferez pas la sourde oreille à mes questions et que vous me répondrez un mot. Si vous ne pouvez vous-même parce que vous avez trop d'occupations ou pour toute autre cause, envoyez-moi une réponse de votre secrétaire, et au lieu de la confier à la poste, mettez-la dans le journal de Saint-Etienne. Beaucoup chez nous ne sachant pas lire l'écriture, ce sera bien plus commode pour faire circuler vos explications.

J'aurais bien d'autres choses à vous dire, monsieur, mais ce sera pour un autre jour et pour une autre lettre. Il pleut; mes foins mouillent. Il faut que je courre les mettre à couvert. Je n'ai pas de grandes prairies, et le département ne me donne point d'eau pour en faire d'autres.

Il y a bientôt quarante-cinq ans, mon bon monsieur, qu'étant notaire, vous passâtes mon contrat avec ma pauvre défunte Marie-Jeanne. Vous en souvenez-vous? Je n'avais pas grand-chose alors. J'ai prospéré depuis, grâce à Dieu, non pourtant comme vous. Mais les grands ne doivent pas vous faire mépriser le père Laval. Et je ne sais si cela vous produit le même effet qu'à moi. A présent que je suis vieux (nous sommes du même âge et il nous faudra bientôt céder la place à d'autres; en prenant des années on ne devient pas bon), à présent que je suis vieux, je me souviens avec plus de plaisir du temps et des hommes de notre jeunesse. Il me semble que cela me rajeunit.

Vous m'honoreriez beaucoup, monsieur, si en passant à la Croix-Blanchet, vous veniez trinquer avec moi. Croyez, en attendant, au respect de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J.-M. CLAUDE LAVAL.

De la Croix-Blanchet.

St-Just-la-Pendue, 30 juin 1867.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE.

Le Havre: Louisiane très-ordinaire 143 f. les 50 kilos.

Rouen: files chaînes 26 suivant marque se vendent de 4 f. 30 à 4 f. 50 le kilos.

A Rouen, à Mulhouse comme à Roanne le prix des tissus ne varie pas depuis quelque temps.

A Roanne on a vu peu d'acheteurs cette semaine.

MERCURIALES ET ÉTAT CIVIL

Nous publierons, à partir du 16 juin, les Mercuriales, et le relevé de l'état civil.

Le Gérant et Imprimeur: B. AUCLERC.

PÉGON CHAPELIER

Rue des Bourrassières, 20, à Roanne (Loire).

Assortiment de chapeaux feutres et soie, chapeaux de paille pour hommes, femmes et enfants. Réparations en tous genres. Blanchissage de chapeaux de paille.

PEYRARD

FABRICANTS DE BILLARDS,

Près la Gare, à Roanne.

Prévient le public, qu'il a dans ses magasins, quantités de billards neuf. Modèle nouveau, et d'occasion.

Billards d'occasion à prix réduit, garantis.

FABRIQUE DE LIQUEURS, VINS ET SPIRITUEUX

EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS-1867.

Exposition de St-Etienne (Loire), 1868.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

Spécialité de Vermouth.

CHERMETTE-CLÉMENT

Cours Persigny, à Roanne (Loire), maison à Thizy (Rhône).

LITÈRIES, TOILÈRIES, BACHES, SACS.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Maison GRANGENEUVE-PULIN, actuellement rue Ste-Elisabeth, 62. Transféré, rue du Collège, 42, angle de la rue du Canal, à Roanne (Loire).

CARNETS DE BLANCHISSAGE

à la papeterie

THOLLY

Rue du Collège, à Roanne.